

**REUNION DE COMMISSION 1
NATATION SYNCHRONISEE
DIMANCHE 07 OCTOBRE 2012 A VICHY**

PRESENTS:

CTS :	LEBAS Hervé
CRAN/VVAN/BSD :	VALADE Eléonore
THIERS:	LAMY Tatiana
MONTLUCON:	PERROT Nathalie et TOURRET Marie-Laure
VIC LE COMTE :	ECHALIER Jennifer

ABSENTS : **RIOM et BRIOUDE**

Début de la réunion : 14h00

Fin de la réunion : 16h30

Le CTS :

1/ Informe que la prochaine Assemblée Générale du Comité Régional se tiendra le 20 Octobre 2012 à Clermont-Ferrand. Il rappelle l'intérêt que la Natation Synchronisée (N.S.) soit représentée par le Comité Régional des Activités de la Natation (C.R.A.N.). Il sollicite les personnes présentes pour qu'elles participent au travail de développement de la N.S. en Auvergne et qu'elles soient suffisamment nombreuses à se présenter aux élections du C.R.A.N. Toutes les bonnes volontés seront bienvenues.

2/ Informe que le calendrier international NS est paru sur le site de la FFN. Ce dernier engendrera certainement des modifications sur le calendrier national étant donné que les Championnats de France Elite tombent en même temps que les Championnats d'Europe Juniors, mi Mai.

3/ Il informe que les JTH n'auront pas lieu en Auvergne comme prévu lors de la réunion de l'Inter Région (I.R.), étant donné la situation actuelle du C.R.A.N. Cette compétition aura lieu en Provence. Cependant, Eléonore précise que Delphine MARECHAL a inscrit cette dernière sur le calendrier de la saison suivante en Auvergne.

A/ Les compétitions régionales

1/ Les propositions de lieux de compétitions ont été confirmées par les clubs présents et **reste à valider par le C.R.A.N.**

2/ Concernant les engagements des nageuses et officiels, ils se feront à la fois sur Extranat ainsi que sur des feuilles Excel (comme l'an passé).

Cependant, il a été remarqué qu'il n'y avait pas de date limite de fin d'engagements sur Extranat.

La commission régionale N.S propose les dates de fin d'engagements d'Extranat.

- Pour la compétition du 25 Novembre 2012 : Dimanche 18 Novembre 2012
- Pour la compétition du 16 Décembre 2012 : Dimanche 09 Décembre 2012
- Pour la compétition du 27 Janvier 2013: Dimanche 20 Janvier 2013
- Pour la compétition du 10 Février 2013: Dimanche 03 Février 2013
- Pour la compétition du 17 Mars 2013 : Dimanche 10 Mars 2013
- Pour la compétition du 02 Juin 2013 : Dimanche 26 Mai 2013

Ces dates seront soumises à la validation du C.R.A.N.

Le secrétariat du comité mettra ces dates lors de la création des compétitions sur Extranat.

3/ Les épreuves du socle

- L'ordre des épreuves seront le suivant :
 - 1) Propulsion ballet (**une musique par club**)
 - 2) Propulsion technique (**par 4 x 12.5 mètres pour le C1 et C2**)
 - 3) Improvisation
 - 4) Echauffement FI et épreuve FI (**les 4 FI à la suite pour les C1 et une par une pour les C2 ; figures plus difficiles**)

- Jennifer ECHALIER précise que la Danse du 16 Décembre 2012 aura lieu dans le gymnase de la Molière à Vic le Comte. Elle nous précisera l'adresse.

- **INFORMATION IMPORTANTE DE DELPHINE MARECHAL :**

« J'aurai souhaité que dans les régions vous réfléchissiez à mettre en place lors d'une session de socle, l'épreuve ballet avec présentation d'une partie de ballet. Je pensais au minimum la partie groupe, 1' voir 1'30 de ballet.

Pour l'évaluation, il serait bien de constituer un jury qui aura un rôle de conseil et de retours aux entraîneurs.

L'idée étant d'interférer dans la planification des clubs et de contraindre à commencer leur chorégraphie plus tôt ainsi que le travail sans attendre la validation des filles.

C'est une préconisation que je voulais proposer aux régions.

A voir pour la date, mais je pense qu'il faut contraindre les clubs plutôt vers Mars de façon à ce que le début du ballet soit préparé plus tôt et que le travail de ballet soit amorcé plus tôt dans la saison »

A cet effet, **la commission régionale de N.S souhaiterait intégrer l'épreuve de ballet le Dimanche 17 Mars 2013**, lors de la compétition de socle C1 et C2 à Thiers.

- Cette épreuve serait mise en place à la suite des épreuves de socle.
- Le jury serait de type informel.
- La commission ne souhaite pas mettre de frais d'engagement sur cette épreuve étant donné qu'elle ne fait pas l'objet d'un classement et que sa mise en place est à titre d'information.
- Les nageuses devraient avoir un maillot de bain noir et un bonnet blanc sans lunettes.
- Le ballet devrait comporter obligatoirement et au minimum la partie groupe. Donc possibilité de présenter la totalité du ballet ou plusieurs parties.

Ce point de règlement nécessite donc une modification. Cependant, cette dernière est soumise à la validation du comité directeur.

- **Compétition du 02 Juin 2013**

Les catégories d'âge des ballets seront identiques à celles des N3 socle et promo.

Le match d'improvisation sera ouvert aux nageuses titulaires du PC et ne se positionnant sur aucun circuit.

B/ Les stages régionaux

Le CTS :

Les stages sont ouverts à tous les entraîneurs de la région. Ces stages seront l'occasion de proposer à tous ceux qui le souhaite des séquences de formation spécifique aux problématiques de l'entraînement de N.S. Les entraîneurs non diplômés ou ceux qui souhaiteraient participer aux actions de formation continue, mise en œuvre sur les stages du C.R.A.N, peuvent y participer. Leur participation débouchera sur la délivrance d'une attestation de participation par l'E.R.F.A.N à une action de formation continue.

1/ Stage la première semaine de Toussaint à Cusset pour les nageuses du C2 : travail sur les FI et propulsion ballet.

2/ Stage la première semaine des vacances de Février à Thiers pour les nageuses qui ont évolué sur le C1 la saison dernière et restent en C1 cette saison.

3/ Stage la deuxième semaine des vacances de Février à Thiers pour les nageuses qui entrent sur le C1 ou qui prépare le PC.

Deux formules seront proposées : demi-pension ou pension complète

Le CTS :

1/ Informe que les stages peuvent être éligibles à des aides par la CAF ou par certains CE.

2/ Informe que les stages régionaux doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la DDJSCSP au minimum deux mois avant le début du stage **par le secrétariat du C.R.A.N.**

C/ L'E.N.F

Nouveau point réglementaire pour cette nouvelle saison concernant l'E.N.F.:

Les nageuses nées en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires du Sauv'nage et du Pass'sport de l'eau.

Les nageuses nées en 2003 et avant n'ont pas l'obligation d'être titulaires du PC NS avant de rentrer dans le socle. La commission souhaite engager les nageuses nées en 2003 et avant au PC NS avant de rentrer dans le socle de formation. En effet, elle estime que cette épreuve est nécessaire pour la formation des nageuses et anticipe l'entrée des filles en circuit promotion pour celles qui ne souhaitent pas intégrer le socle. ***Ce point n'étant pas encore officiel, le PC sera obligatoire comme les saisons précédentes.***

Cette saison, les clubs ont des licenciées nées en 2004 et après. Cependant, ils ont des difficultés pour aborder et préparer le Pass'sports de l'eau (problème de cohésion avec la sportive, problème d'espace et peu de connaissance sur l'Intérêt de l'ENF2.).

Le CTS : Ce problème devra être abordé avec le Président de la commission sportive régionale.

Rappel sur l'intérêt du Pass'sport de l'eau :

- Ce test se compose de 5 parcours : NC, NS, WP, PL et nage avec palme.
- Obligation de passer les 5 parcours et en valider au moins 3.
- Ce test est mis en place à l'échelon départemental.
- L'intérêt n'est pas uniquement de faire découvrir aux nageurs les différentes disciplines mais de travailler les différentes habiletés motrices communes et transverses aux différentes disciplines. La natation synchronisée est l'une des disciplines qui requière le plus ces habiletés et facilite donc l'apprentissage des autres (tonicité, gainage, étirement, placement du corps...).

D/ Les officiels

Nous avons actuellement (Cf. au doc des officiels) :

- 1 officiel B
- 2 officiels C
- 1 officiel D
- 4 officiels JO
- 3 officiels JO qui doivent obligatoirement faire le recyclage.

Pour les nouvelles inscriptions, il faut envoyer à VALADE Eléonore, sous couvert du C.R.A.N, la fiche d'inscription que vous trouverez dans la circulaire des officiels (site FFN). Avoir validé le JO pour l'inscription au D pour les de 16 ans.

- Il n'y a donc pas de soucis pour maintenir les épreuves du cycle 1 acquisition.
- Concernant les épreuves du cycle 2 développement, il faut minimum 6 juges D (4 actuellement)

Vila Virginie et Jean Laura de USV, ont la possibilité de valider leur officiel D avant Décembre. Il sera donc possible de conserver les épreuves de danse, improvisation, propulsion technique et FI du C2 développement.

Cependant, il faut minimum 6 juges C pour la propulsion ballet C2 développement.

En conséquence, l'épreuve de propulsion ballet C2 développement est annulée pour la compétition du 27 Janvier 2013 à St Victor ainsi que toutes les épreuves formations à cette même date.

- Concernant la propulsion ballet C2 développement ainsi que toutes les épreuves du C2 formation, il faut au minimum 6 juges C (3 actuellement). Cependant, selon la circulaire des officiels 2011.2012 « **Lorsqu'un officiel en examen a validé l'épreuve théorique écrite et l'épreuve orale, ainsi que les pratiques de secrétariat, chronométrage et vice-arbitre, il peut être autorisé à juger le type d'épreuve particulier dont il a validé tous les jugements en double (note fondamentale et note globale). L'officiel en examen doit toutefois valider les épreuves restantes sur une période de 2 ans maximum.** » Nous pouvons alors avoir 3 juges C ainsi que 2 juges C en examen qui peuvent juger leurs épreuves validées.

2 solutions sont proposées :

1/ Annulation des épreuves régionales et déplacement des clubs dans le Lyonnais (SI POSSIBLE, faire la demande au comité cité). Le déplacement sera alors aux frais des clubs. Cela concerne environs 56 nageuses.

OU

2/ Le comité régional fait appel à 1 ou 3 juges C d'un autre comité pour les compétitions du 10 Février à Cusset et 17 Mars à Thiers. Pour les membres de la commission, il semble plus intéressant d'économiser le déplacement des 56 nageuses nageuses dans le Lyonnais et prendre en charge les frais de déplacements inhérents à la venue des officiels.

- Concernant la compétition « épreuve 5 ballet » le 02 Juin 2013 à Thiers. Cette compétition requière 6 juges minimum C. Cependant, selon la circulaire des officiels : « **Il appartient au juge arbitre de décider, pour l'épreuve du ballet combiné, de la méthode de notation (dissociée ou pas), suivant le nombre de juges dont il dispose.** » Il n'y a donc pas de soucis pour organiser cette compétition avec normalement nos 5 officiels C.

Cependant, pour une notation et évaluation plus efficace, la commission préférera faire appel à Evelyne BERGER (officiel A et responsable des officiels de la région Auvergne), comme la saison dernière, pour établir un jury de 6 juges. Il faudra budgétiser la venue d'officiels et **soumettre la dépense de l'action à l'avis du C.R.A.N.**

E/ Les formations

Le CTS : informe que le calendrier des formations sera connu après le 20 Octobre 2012 : ENF3, BF1, BF2, équivalence BF3 NS, ENF.

La date de la formation des officiels n'est pas encore fixée. En attente de la réponse de BERGER Evelyne. Il faudra budgétiser la venue d'Evelyne BERGER **et soumettre la dépense de l'action à l'avis du C.R.A.N.**

Cette action de formation de juges doit être prioritaire afin de permettre à la N.S du C.R.A.N. de fonctionner dans un avenir le plus proche de manière autonome.

La date de la formation technique (FI C2), n'est pas encore fixée. En attente de réponse de SARDELLA Julia. . Il faudra budgétiser la venue de Julia SERDELLA **et soumettre la dépense de l'action à l'avis du C.R.A.N.**

Le CTS : informe les membres de la commission qu'il devrait y avoir une nécessité de préparer avec la nouvelle équipe un plan pluriannuel de développement de la N.S en Auvergne.

Toutes les modifications et propositions citées ci-dessus ne seront applicables qu'après la décision du comité directeur.

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 10 FEVRIER 2013 A VICHY APRES LA COMPETITION DE SOCLE.